L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif



AIRE a 40 ans - épisode 2

En 2024, AIRE fête ses 40 ans ! Dans chaque numéro, une bénévole prend la parole pour nous raconter son engagement. Dans ce deuxième épisode, écoutons Eliane, 85 ans, enseignante retraitée, et bénévole à AIRE depuis 2002.

Qu'est-ce qui t'a amenée à rejoindre AIRE ?

C'est une amie qui habitait alors à Poitiers et participait à Aire. Elle m'a parlé de l'association et m'a proposé d'y venir.

Qu'est-ce qui te plaît dans cet engagement?

C'est le contact avec de nombreuses personnes très différentes, c'est découvrir un peu le monde de la détention hors des poncifs et des idées toutes faites. C'est surtout pouvoir amener de l'humanité dans un lieu où les problèmes sont souvent importants, grâce à une présence et une écoute bienveillante. (Une anecdote : une fois lors d'une permanence une dame arrive, elle me demande comment ça va, et à mon tour je lui pose la question. Elle me répond « ça va bien car vous venez de m'accueillir avec un sourire »). C'est, dans la mesure du possible, apporter de l'apaisement vis-à-vis des familles confrontées pour la première fois à l'incarcération d'un proche.

Comment définirais-tu aujourd'hui l'association et le rôle qu'elle joue ?

La définir ? En fait c'est reprendre les initiales de AIRE (Association d'Accueil, d'Information, de Rencontre et d'Écoute des familles et amis de détenus.) Depuis sa création, l'association a joué un rôle important de lien entre l'administration pénitentiaire et les familles de détenus, a permis différentes initiatives très positives, en particulier vis-à-vis des enfants de détenus (accompagnements d'enfants au parloir, fête des parents, jouets proposés), photos aux parloirs, pochette cadeau à Noël, ateliers déco auprès des détenu(e)s, et présence d'une salariée de service social à temps partiel. AIRE a pu faire évoluer un peu le regard de l'AP vis-à-vis des familles.

Dons à l'association en 2023

- Café : 23 paquets de 250 g .

- Chocolat : 22 sachets et/ou boîtes

- Sucre: 3 paquets

- Gâteaux : 28 paquets.

- Divers : Nutella – tisanes – thé – crayons de couleur etc...

- Espèces : 137, 46 €

Merci pour votre générosité

Le petit mot Gepsa



La société GEPSA, prestataire de service du centre pénitentiaire de Vivonne qui vous accueille et vous informe à l'accueil des familles, s'occupe également de la réservation des parloirs par téléphone.

Les agents d'accueil invitent les familles qui le souhaitent à évaluer leur travail par le biais de la tablette qui est à disposition à l'accueil familles.

Cette enquête est anonyme. Vous pouvez vous rapprocher des agents d'accueil pour vous accompagner dans cette démarche.

Nous vous remercions par avance.

Festival « Filmer le travail »

CONTRÔLE ET SURVEILLANCE

C'est le thème du festival international du cinéma "FILMER LE TRAVAIL" qui s'est déroulé à Poitiers du 9 au 17 Février 2024.

Depuis 2015 le partenariat qui existe entre le Centre Pénitentiaire (C.P.) de Vivonne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) permet à certaines personnes détenues de participer à la sélection d'un court métrage.

C'est le 19 décembre 2023 que la séance de présentation a été faite à un groupe mixte de 7 personnes détenues, par le réalisateur du film *La vie recommencée*, François Le Perlier qui animera les ateliers, en lien avec la coordinatrice socio-culturelle du SPIP. Après les séances de projection qui ont eu lieu les 15 et 17 janvier 2024, le jury s'est réuni le 19 janvier pour délibérer et élire le film lauréat qui a été

présenté à la soirée de clôture du festival le 17 février : *Je ne sais pas où vous serez demain* de Emmanuel Roy qui se déroule dans le Centre de Rétention Administrative de Marseille. Ce choix peut s'expliquer par le fait que les personnes détenues ont pu s'identifier, plus ou moins, à celles et ceux qui, privés de liberté, vivent dans l'incertitude du lendemain.

Au cours de cette soirée Madame Gilardot, cheffe de l'antenne du SPIP Poitiers-Vivonne, a souligné l'importance de la culture en prison, essentielle pour la réinsertion. Elle a affirmé que celle-ci est une des préoccupations du C.P. et du SPIP et a jouté que « cette ouverture sur le monde permet à un public mis à l'écart de la société de faire entendre sa voix » . L'un des membres du jury était présent à cette cérémonie, ayant bénéficié d'une permission de sortie.

Pour les personnes qui ont participé au ce fut l'occasion projet, apprentissage à la vie collective, du développement du sens critique, d'un perfectionnement de l'expression orale, d'une reprise de confiance en soi. Grâce à l'enregistrement d'une capsule audio, les avis des participante-s ont pu être diffusés lors de la cérémonie du 17 février et les membres du groupe ont pu entendre leurs voix lors du temps convivial du 21 février qui a mis un terme à cette activité.

Bravo pour ce projet qui permet une belle évasion et apporte une bouffée d'oxygène pour les personnes détenues qui ont été acteur-trice-s. Merci au SPIP et à Léa Mazet coordinatrice socio-culturelle ; merci au C.P. d'avoir permis cette nouvelle aventure.

Hommage à Robert Badinter

Robert Badinter est décédé le 9 février dernier. Né à Paris en 1928 de parents juifs de Bessarabie exilés, il a consacré sa vie à la justice : d'abord comme avocat, puis comme ministre de la justice de 1981 à 1986, et enfin président du Conseil Constitutionnel jusqu'en 1995.

Il restera dans les mémoires comme l'artisan de l'abolition de la peine de mort : c'est en effet le 17 septembre 1981 qu'il présente à l'Assemblée nationale la loi votant la suppression de la peine capitale, loi qui sera promulguée le 9 octobre de la même année. Sa conviction qu'il fallait abolir la peine de mort s'était forgée au cours de nombreux procès au cours desquels il a pu éviter la peine capitale à des accusés.

Mais ce combat contre la peine capitale, même s'il reste au cœur de la carrière de Robert Badinter, n'est qu'un aspect de son engagement pour une justice plus équitable et humaine. L'amélioration des conditions d'incarcération était également une préoccupation majeure. Il disait en 1985 « Les prisons françaises ne sont pas l'honneur de notre pays », puis plus tard : « La prison avait toujours rempli sa fonction de châtiment, parfois même durement, elle avait toujours été un lieu de sûreté, mais alors comme facteur d'amendement et de réinsertion, c'était juste le contraire : elle était dénoncée, non sans raison, comme étant le foyer de la récidive. Il aurait donc fallu transformer la prison : l'action tendait à ce que l'on limite autant que faire se peut le recours à la prison, et notamment en ce qui concernait les courtes peines ».

Au terme de 5 années comme Garde des Sceaux, un certain nombre de mesures sont à noter : Instauration des jours-amende et du travail d'intérêt général / suppression des QHS (Quartiers Haute Sécurité) / suppression du costume pénal / facilitation des communications avec l'extérieur / introduction des parloirs libres (sans hygiaphone) / Introduction de la télévision dans les cellules.

Son humanité manquera, restent ses écrits qui peuvent nous guider...

Nous sommes le 27 octobre 1984, **Robert Badinter** est Garde des Sceaux depuis quelques années déjà.

De passage à **Poitiers**, et après s'être rendu au palais de justice et à la mairie, il va visiter la prison, qui se situe alors rue du Faubourg du Pont Neuf. Il sait qu'une maison d'accueil des familles existe. Le cortège arrive, Robert Badinter rentre directement à la prison mais envoie son conseiller pénitentiaire, Jean Favard, à la maison d'accueil. Celui-ci rencontre les personnes présentes, prend des notes, pour en parler ensuite avec le ministre. Et près d'une heure plus tard, c'est Robert Badinter lui-même qui traverse la route et entre à la maison d'accueil, où il prendra le temps à son tour de poser des questions, démontrant une réelle préoccupation pour le sort des personnes incarcérées et le maintien des liens familiaux.



Michel Massé, Georges Pesnot, Robert Badinter et une responsable de la communauté des Filles de la Sagesse qui avait largement participé au financement de l'achat de la maison.